

**ECOLE DE CONDUITE : ORGANISATION DES SEANCES****CONSTAT**

Depuis trois semaines, nous rencontrons des difficultés pour organiser notre séance d'Ecole de conduite hebdomadaire.

Alors que le nombre de participants est en nette augmentation, le nombre d'animateurs disponibles est plutôt à la baisse, malgré les efforts que nous poursuivons dans le domaine de la formation, et l'aide complémentaire apportée par les aides animateurs sans lesquels la plupart des séances n'auraient pas lieu.

Ce problème a , une nouvelle fois, été évoqué lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration qui devra mettre en place des solutions...

Actuellement, 34 pilotes sont susceptibles de participer aux séances:

- Jeunes pilotes débutants      10 (sans test de pilotage)
- Jeunes pilotes qualifiés      14 (avec test de pilotage)
- Pilotes adultes                    10

Cette progression du nombre de participants risque fort de se poursuivre.

**ACCUEIL DES NOUVEAUX PILOTES**

L'accueil des jeunes pilotes est une phase délicate qui doit être prise en considération dans l'organisation des séances. Même si ceux-ci ne sont pas tout à fait des débutants, leur niveau nécessite d'être évalué avant d'intégrer les groupes de perfectionnement.

**RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE FONCTIONNEMENT**

- \* Les motos mises à disposition par le club sont utilisées uniquement par des pilotes débutants pour les premiers apprentissages (plateau éducatif et piste de découverte N°1)
- \* Le TEST DE PILOTAGE est délivré aux pilotes dont le niveau a été jugé suffisant par les animateurs.
- \* La séance de l'après-midi est ouverte aux jeunes pilotes titulaires du Test de Pilotage, et aux adultes ( voir MCCS INFOS du 15/10/15).

**QUEL AVENIR POUR LES SEANCES ?**

POUR L'INSTANT, nous n'avons pas retenu la possibilité de limiter l'accès aux séances en partageant , par exemple, la journée en deux parties distinctes:

- MATIN: séance pilotes débutants
- APRES-MIDI : séance pilotes confirmés + adultes

Il ne s'agit pas de favoriser un groupe plutôt que l'autre, notre but est d'accueillir tous ceux qui le désirent, sans négliger les plus jeunes qui ont toute leur place en Ecole de conduite.

Si le nombre d'animateurs reste insuffisant pour évoluer dans de bonnes conditions de pratique pédagogique et de sécurité, il faudra peut-être appliquer cette solution... Nous devons préserver notre statut particulier d'Ecole de conduite qui a beaucoup d'avantages, mais aussi quelques contraintes, en particulier les normes de d'encadrement qui devront être adaptées prochainement, avec l'aménagement d'une nouvelle piste.

Jean-Claude BODEVIN

Président du MOTO-CLUB COMBE DE SAVOIE

638 Route des Ayes 73460 VERRENS-ARVEY 04 79 38 59 11/06 73 54 40 89